





Madame, Monsieur

Par courriel du 31 mai 2022, l'intersyndicale des Finances Publiques a souhaité alerter l'ensemble des élu(e)s audois(es) sur les dangers liés à la généralisation du projet dit "Foncier innovant" porté par la Direction Générale des Finances Publiques. Celui-ci vise en effet à supprimer les missions cadastrales effectuées par des agent(e)s des Finances Publiques, via la mise en place d'algorithmes supposément "intelligents". De ce fait, les déplacements de "terrain" qu'ils opèrent au quotidien en communes ne seront plus assurés, tant pour les besoins des missions fiscales que techniques.

Ce désengagement de l'État envers les collectivités locales et les usagers des territoires n'est que la suite d'une politique qui consiste en la volonté d'affaiblir, pour mieux supprimer, le service public des Finances. C'est ainsi qu'avec la mise en place du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » promu par l'ancien ministre de l'Action et des comptes publics Gérald Darmanin en 2019, pas moins de 5 trésoreries ont fermé leurs portes (Bram, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Peyriac-Minervois, Leucate), 3 ont été transformées en antennes prétendument pérennes (Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Quillan), au profit de regroupement dans des centres industriels de traitement de la comptabilité des collectivités locales situés à Carcassonne, Limoux et Narbonne.

De plus, la réforme de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, transformée en « responsabilité des gestionnaires publics » est source de nombreuses inquiétudes : porte ouverte à la nécessité d'agences comptables pour la tenue de la comptabilité, le paiement des dépenses et le recouvrement des recettes aux frais des collectivités plutôt que des prestations effectuées gratuitement par l'État, mise en cause des ordonnateurs et/ou de ses subordonné(e)s pour toute opération comptable jugée litigieuse, etc.

Cette volonté ouverte de destruction du service public des Finances, qui œuvre pourtant au quotidien au profit des collectivités locales et des usagers, nous semble devoir faire l'objet d'une dénonciation.

C'est pourquoi nous souhaiterions nous entretenir avec vous de ces évolutions afin d'échanger sur les moyens de les contrer.

Nous espérons que cette proposition vous agréera et, dans cette hypothèse, nous nous mettons à votre disposition pour une date de rencontre.

Dans cette attente, je vous prie de croire en mes meilleurs sentiments républicains.

Pour l'intersyndicale des Finances Publiques

Frédéric FAURE Co-secrétaire Solidaires Finances Publiques 11